

**Fiche de poste :  
Coordinateur de parcours**



**CPTS du Sud Est Mayennais**

**FONCTION :**

- Coordinateur de Parcours au sein de la CPTS du Sud Est Mayennais

**DESCRIPTION DU POSTE ET MISSIONS :**

Les missions du coordinateur de parcours s'inscrivent dans la mise en œuvre locale du dispositif d'appui à la coordination du territoire de santé de la CPTS du Sud-Est Mayennais.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Est Mayennais regroupe plus d'une centaine de professionnels de santé, 3 maisons de santé, 7 EHPAD et le Centre Hospitalier du Haut Anjou. Elle rayonne sur un territoire populationnel d'environ 55 000 habitants, répartis sur les communautés de communes de Château-Gontier-sur-Mayenne et du Pays de Meslay-Grez.

Le coordinateur de parcours appuie les professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux, dans la gestion des situations complexes et accompagne les bénéficiaires.

L'objectif de son action est d'améliorer ou consolider les parcours de santé des personnes du territoire, souvent éloignés du soin, vulnérables, quel que soient leur âge, leur pathologie, ou leur handicap, en leur proposant des réponses adaptées.

Les missions du coordonnateur de parcours sont :

- Prendre en charge les situations individuelles complexes :

o Réaliser une évaluation des besoins de la personne accompagnée, à domicile, en prenant en compte sa situation sanitaire, sociale et médico-sociale

o Elaborer en concertation avec la personne, son projet personnalisé de coordination en santé (PPCS), en lien avec les interventions déjà en place le cas échéant

o Mobiliser les acteurs concernés, organiser une prise en charge adaptée de la personne concernée, et mettre en cohérence les différentes interventions

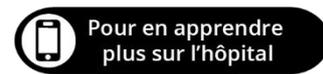
o Assurer la mise en oeuvre et le suivi du PPCS, à domicile ou en retour d'hospitalisation

- Participer à la structuration et la coordination des parcours sur le territoire :

o Participer au recensement et à l'analyse des dysfonctionnements et des ruptures parcours

o Informer sur l'offre de soins et d'aide sur le territoire, et participer à des actions de santé publique

o Définir des parcours de soins prévalents entre les différents acteurs de soins du territoire (Centre Hospitalier, EHPAD...)



## **SPECIFICITES DU POSTE :**

Le poste se situe sur le site du Centre Hospitalier du Haut-Anjou, avec des déplacements sur l'ensemble du territoire, auprès des maisons de santé du territoire, des différents professionnels de santé et aux domiciles des personnes accompagnées.

Le coordinateur parcours de la CPTS est intégré à la Cellule Parcours Ordonnancement du Centre Hospitalier du Haut-Anjou, établissement de santé membre de la CPTS.

Il sera, comme les coordonnateurs parcours du CHHA, en relais du cadre des urgences dans la gestion des lits, le week-end notamment, pour fluidifier et organiser la sortie des urgences (retour à domicile, transfert dans un autre établissement pour les situations bloquantes...) ; à raison d'une mobilisation un week-end sur trois (à préciser)

Aussi, et dans l'objectif de garantir la continuité de services et faciliter les relations entre les professionnels de ville et de l'Hôpital, le poste est à temps partagé entre la ville et l'hôpital, à raison de 80% sur la CPTS et 20% pour le CHHA.

## **PROFIL :**

- Professionnel de santé ou travailleur social (IDE, assistant social, CESF...)

## **CAPACITES REQUISES :**

- Connaissance approfondie de l'offre, des organisations sanitaires, médico-sociales et sociales du territoire ; ainsi que de l'organisation des soins et des services hospitaliers
- Légitimité vis-à-vis des professionnels de santé du territoire
- Capacité à se positionner
- Pour postuler, il est demandé un exercice hospitalier minimum de 2 années.

## **QUALITES ATTENDUES :**

- Adaptation
- Rigueur
- Discrétion professionnelle
- Qualités rédactionnelles
- Dynamisme et curiosité professionnelle

## **CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Poste à 100%
- Salaire à négocier selon expérience